

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE WISSEMBOURG
COMMUNE DE TRIMBACH**

**ARRETÉ MUNICIPAL N°03/2025
PORTANT ROUTE BARREE**

Le Maire de la Commune de TRIMBACH,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, des départements et des communes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et suivants, L2542-1 et L2542-2,

VU le Code de la Route, et notamment l'article 411-8,

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité sur les voies et places publiques de l'agglomération.

CONSIDÉRANT qu'en raison de travaux de modification de deux avaloirs + la pose de deux avaloirs Route de BUHL (RD104), il y a lieu d'établir des règles de circulation en barrant la rue concernée.

ARRETE

ARTICLE 1 - En raison de travaux de modification de deux avaloirs + la pose de deux avaloirs Route de BUHL (RD104) au niveau du N°2 et jusqu'à la Rue de l'église à Trimbach, la circulation sera interdite (sauf pour les riverains).

ARTICLE 2 – Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules dans les deux sens par les RD104, RD734, et RD752. La signalisation se fera par des panneaux mis en place par l'entreprise EUROVIA.

ARTICLE 3 - La signalisation des prescriptions visées à l'article 1 sera mise en place conformément à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions du livre 1-8ème partie signalisation temporaire.

ARTICLE 4 – Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus à **partir du 17 Novembre 2025 jusqu'au 21 Novembre 2025**.

ARTICLE 5 – Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires et antérieures.

Fait à TRIMBACH, le 14 Novembre 2025

Le Maire,
Jean-Paul HAENNEL



SDEA

Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Espace Européen de l'Entreprise
Schiltigheim / CS 10 020
67 013 Strasbourg CEDEX
Tel. : 03 86 19 25 11
www.sdea.fr

Périmètre Sauer et Seltzbach

Commune de TRIMBACH

Rue de Buhl

Travaux sur réseau d'assainissement

PLAN DE DÉVIATION

Échelle : 1/12000



Légende :

— Itinéraire de déviation

— Emprise des travaux

Service SIG	INDICE	DATE	MODIFICATION	AUTEUR	VÉRIFICATION
	0	17/10/2025	Première diffusion	V. AMBOS	G. FAUILLUMEL

Arborescence : Q:\Trimbach\Déviation pour travaux REU\Déviation Trimbach.dgn

REPRODUCTION SOUMISE À L'AUTORISATION PRÉALABLE DU S.D.E.A

